



I Jean Racine

et l'exil d'Uzès

I L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

I Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 4

I Un personnage

Histoire de deux Lussanaïses
de caractère - 5^{ème} partie

Page 6

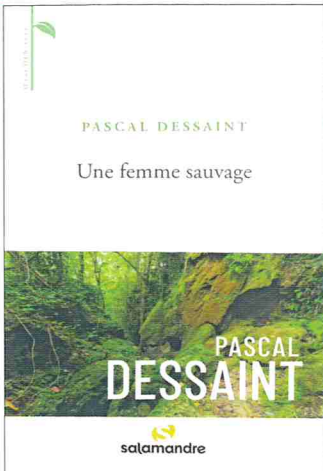
I Patrimoine souterrain

La baume de Bret
à Montclus

Page 12

LA SÉLECTION LIVRES

du moment



Le mystère de 15 ans de vie sauvage cachée dans la nature: Tout commence en 2008 par une énigme: une jeune femme a rompu avec la société pour vivre seule dans la nature au cœur de la forêt cévenole. Si Pascal Dessaint part aujourd'hui sur ses traces, ce n'est pas un hasard. Le choix de vie de la jeune femme l'interpelle, le fascine, résonne en lui face à des événements difficiles de sa propre vie. Approchant progressivement des lieux du mystère, il marche dans les pas de l'errante insaisissable. Lors de ces escapades, il l'imagine dans cette nature aussi belle que rude et parfois hostile, s'interroge sur la façon qu'elle a de survivre. Il dresse ainsi un portrait tout en pudeur, mêlé de réflexions sur la vie sauvage et d'émotions humaines. Il évoque aussi des prédécesseurs qui ont autrefois pris le maquis dans une région marquée par une tradition de résistance à l'autorité, convoque de nombreuses références du cinéma et de la littérature depuis Victor, L'enfant sauvage de Truffaut, jusqu'à Into the wild. Il finira au plus près des chemins de la furtive dont l'histoire hante cette région montagnarde sans pour autant prétendre percer tout son mystère et ainsi conserver une part de rêve. *L'auteur: Lauréat de nombreux prix littéraires, dont le Grand Prix de littérature policière et le prix Mystère de la critique. Pascal Dessaint est une référence du polar naturaliste francophone. Sensible aux questions environnementales, ornithologue, marcheur et militant dans l'âme, il a écrit une trentaine de livres...*

<https://www.salamandre.org/> - ISBN : 978-2-88958-557-1
Format: 13 x 20 cm - 128 pages - 19 €

La loi pastorale de 1972, avec ses décrets d'application de 1973, offre un cadre complet au développement du pastoralisme pour les décennies à venir. Elle conforte et modernise alors les formes existantes, originales, d'organisation collective et d'accès au foncier, et vise à préserver les milieux, les sols et la vie sociale en montagne. En un demi-siècle, les importants bouleversements qui affectent la société n'épargnent pas l'élevage pastoral. Tout en maintenant leur objectif premier de production animale, les éleveurs sont désormais rétribués pour les services écosystémiques que leurs troupeaux rendaient de tout temps à la collectivité ; les prédateurs se sont largement répandus sur les espaces dits naturels ; le changement climatique bouscule les cadres de vie et déstabilise les activités liées aux conditions naturelles ; les métiers pastoraux se sont modernisés, diversifiés, féminisés ; les habitudes alimentaires se sont transformées ; la faim de nature de la part d'une population toujours plus urbaine se traduit par la multiplication des usages de loisir dans des espaces naguère parcourus par les seuls troupeaux... L'adaptabilité ancestrale de l'élevage pastoral est mise à rude épreuve pour répondre à des objectifs multiples et parfois contradictoires. Cet ouvrage rend compte de ce contexte foisonnant et examine l'application de la loi pastorale et des évolutions législatives qui ont suivi. Il retrace 50 ans d'histoire pastorale, et propose une réflexion sur les enjeux et l'avenir du pastoralisme. Une réflexion plus philosophique du coordinateur s'inscrit en contrepoint de ce livre, dans un regard prospectif qui fait la part belle à l'imagination et à la curiosité.



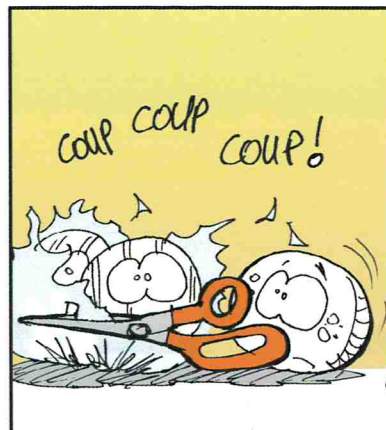
Les auteurs : Pascal Grosjean (coordinateur), Solenn Graffard, Laurent Garde, Véronique Lombard et Anne Sallent sont tous membres de l'Association Française de Pastoralisme.

<https://cardere.fr/> - ISBN 978-2-37649-040-1

264 pages au format 20 x 16,5 à l'italienne. Prix public 24 €. À commander chez votre libraire préféré ou chez l'éditeur : sur son site ou par courrier (Cardère, 19 rue Agricole Perdiguier, 84000 Avignon), pas de frais de port.

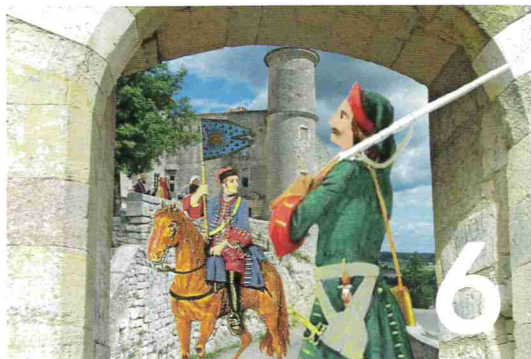
L'INSTANT BD

par Estrassiné



LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2299

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinat
- 4 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 6 - Histoire de deux Lussanaises de caractère - 5^{ème} partie
- 9 - Jean Racine et l'exil d'Uzès, 1^{ère} partie
- 12 - La baume de Bret à Montclus
- 16 - Les rébus croisés de JiCé

Photo couverture:

Uzès, le pavillon Racine

Crédits photo: Michel Vincent

Annonces légales et actus en pages centrales



Fondateur: Lucien André
Successesseur: Michel Vincent
Directrice de la publication:
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social: 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone: 04 66 56 69 56
E-Mail: cevennesmagazine@gmail.com
Site: www.cevennesmagazine.fr
Facebook: Cévennes Magazine
Instagram: [cevennes_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression:
IMP'ACT imprimerie
Tel.: 04 67 02 99 89
5911 Route du Frouzet
34380 Saint-Martin de Londres



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal: jour de parution

ABONNEZ-VOUS!

52 NUMÉROS = 40 € TTC

AU LIEU DE 83 €



N° 69

par Bernard de Fréminville

de Bib à Big

Bibliothèque de la ville (1847)

Une fois la bibliothèque fondée, elle est ouverte au public dans les conditions précisées par un règlement du 17 juillet 1847 : « *Bibliothécaires : MM. Maximin d'Hombrès et C. Fabre, membres du Conseil municipal. Concierge de la salle : M. Donnat, à l'Hôtel de Ville.*

- *Article premier. La bibliothèque sera ouverte au public toute l'année, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à cinq heures du soir. Les enfants au-dessous de quinze ans n'y seront admis qu'accompagnés de leur père.*

- *Art. 2. Hors des jours et heures ci-dessus indiqués, la bibliothèque ne pourra être ouverte que sur l'autorisation expresse et écrite du maire.*

- *Art. 3. Le cabinet qui précède la bibliothèque est seul consacré à la lecture.*

- *Art. 4. Il est expressément interdit aux lecteurs de pénétrer dans la salle où se trouvent les livres, et de les prendre sur les rayons. Les personnes qui désireront lire et consulter les ouvrages que la bibliothèque renferme, devront les demander au concierge de la salle et les lui remettre exactement après s'en être servi. À cet effet, le concierge de la salle sera toujours présent pendant la durée des séances, et les catalogues de la bibliothèque resteront déposés sur le bureau de lecture.*

- *Art. 5. Le plus grand soin doit être pris des ouvrages confiés aux lecteurs ; aucune note ne doit être faite sur les pages, aucun feuillet ne doit être plié, et tout dommage causé, soit par l'inexécution des règles ci-dessus posées, soit par toute autre négligence, sera supporté et payé par la personne qui l'aura commis.*

- *Art. 6. Les conversations à haute voix dans le cabinet de lecture sont interdites pendant les séances.*

- *Art. 7. Les tables de lecture seront garnies d'écrivoires et de plumes pour ceux des lecteurs qui désirent prendre des notes et qui auront soin de se munir du papier qui leur sera nécessaire.*

- *Art. 8. Aucun ouvrage ne sera prêté pour être lu en ville.*

- *Art. 9. Chaque année, à l'époque de la discussion du budget, il sera fait au Conseil municipal un rapport sur l'état de la bibliothèque et sur les réparations et améliorations dont elle sera susceptible.*

- *Art. 10. Le présent règlement sera affiché dans le cabinet de lecture et dans la salle de la bibliothèque ».*

Bicéphalie (de 1200 à 1789)

La cité d'Alais ne s'est pas contentée d'avoir un seul seigneur, comme presque toutes les autres, elle en a eu deux. Un baron, héritier de la féodalité locale, et un comte, héritier de la saisie de la moitié d'Alais par le roi Louis IX en 1243. On trouvera la trace de cette fracture tout au long de ces pages, tant elle a pesé sur la vie quotidienne des Alaisiens qui auraient pu prendre pour eux la phrase fameuse : Gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche.

En 1789, ceux qui vont bientôt devenir des citoyens en ont assez et le disent, puisqu'on les invite à écrire leurs doléances. Ils ne veulent plus de deux justices concurrentes (ici dit par concours) : « *Pour se faire une idée des progrès qu'a fait l'autorité des seigneurs dans bien des lieux du royaume, il sera observé que la justice territoriale d'Alais appartient par moitié à un comte et à des barons. Le comte a de plus, comme seigneur suzerain, le droit de ressort sur la ville et sur nombre de justiciers ses vassaux. Le comte et les barons font exercer depuis environ quatre-vingt-dix ans leurs justices séparément et par concours. Outre les officiers de ces deux sièges, le comte pourvoit en titre d'office douze procureurs.*

Si l'on ajoute à tant de moyens d'influence qui sont entre les mains du comte, le droit de choisir tous les consuls de la ville sur quatre sujets de chaque rang, on conçoit aisément par combien de liens la liberté des habitants d'Alais et de toutes les villes et lieux qui se trouvent dans des rapports semblables avec leurs seigneurs peut être enchaînée.

Que l'on considère les abus dont un pareil régime pourrait être la source. On pourrait voir, dans ces villes ou terres du domaine des seigneurs, l'administration municipale se perpétuer dans les familles et parentés de leurs officiers, soit juges, soit procureurs. Il pourrait arriver un temps où il ne se prendrait aucune délibération importante qui ne fût l'ouvrage de ces officiers, nul règlement essentiel de police qui n'émanât de leur volonté, nulle entreprise de constructions, réparations ou embellissements, qu'ils ne fissent délibérer et qu'ils ne dirigeassent à leur gré, nul procès qu'ils ne fissent entreprendre ou abandonner, selon les opinions ou les sentiments dont ils seraient affectés où, enfin, les intérêts des communautés vis-à-vis des seigneurs, seraient totalement méconnus ou négligés.

D'autre part, qui ne serait frappé des inconvénients majeurs qui résultent de l'administration de la justice par concours ? La multiplicité des conflits de juridiction, des plaintes et des décrets réciproques, d'où il arrive souvent que la partie lésée est contrainte d'abandonner la plainte la plus légitime ; des instances en règlement de juges, l'acception ou le choix des juges, une sorte de rivalité entre les deux sièges, qui produit l'indiscipline des procureurs et pourrait entraîner les plus grands abus. Les États Généraux prenant en considération l'état des sujets du Roi qui vivent dans les justices des seigneurs, supplieront très humblement Sa Majesté de faire cesser dans tout le royaume l'administration de la justice par concours et, en conséquence, d'ordonner que les co-seigneurs ayant justice par indivis en même lieu, la feront exercer à l'alternative de trois en trois ans, s'ils n'aiment mieux convenir d'un seul et même exercice en commun ».

Six mois plus tard le problème est réglé : il n'y a plus ni comtes ni barons, il n'y a plus que des citoyens libres, égaux et fraternels.

Bichenage (1350)

Droit seigneurial perçu sur les grains et les denrées qui se vendaient au bichet et au bichot. Supprimé par le décret qui abolit les droits féodaux en 1790.

Bien-être (1890)

Le comité des travaux historiques et scientifiques signale le 15 novembre à la Société Scientifique et Littéraire d'Alais l'intérêt qu'il y aurait à rechercher dans quelle mesure le bien-être des classes ouvrières a pu progresser depuis le commencement du siècle, et spécialement depuis cinquante ans.

(N.D.L.R. Peut-être eût-il suffi que ces doctes messieurs aillent voir du côté de Rochebelle ou Tamaris pour se faire une idée de la situation ?)

Bienfaisance (1912)

Lu dans *Les Cévennes Sportives* de février. Le maire de la Ville d'Alais a reçu de Monsieur le Directeur de la Banque de France la somme de cinquante francs pour être versée au bureau de Bienfaisance. Au nom des pauvres, Monsieur le maire adresse les plus vifs remerciements au généreux donateur. Pour le maire. L'Adjoint délégué. J. Gaussorgues.

Bienfaisance (rue de la)

Ancienne rue d'Alais, rive gauche du gardon en centre-ville, elle devait son nom à la présence d'un établissement de pères Assomptionnistes fort charitables. C'est là qu'est morte le 20 mai 1893 la première victime d'une grave épidémie de choléra, Valentine R., 20 ans. Elle est devenue la rue des frères aviateurs Chotard.

Biens nationaux (1790)

Dès novembre 1790, les biens de l'Église sont les premiers à être déclarés biens nationaux dits de première origine. Une loi saisit ces biens du clergé pour les mettre

à la disposition de la Nation, en fait pour les vendre. En 1792, ce sont les biens des émigrés qui sont vendus, on les appelle les biens de seconde origine. Certains Alaisiens, flairant l'aubaine, font leurs emplettes :

- 1792. Le sieur Teissier, qui agit en fait pour les protestants de la ville qui voudraient bien avoir enfin un temple, achète la chapelle des Pénitents.

- 1794. Guillaume Altairac, aubergiste, achète des prés, Jean Bedos achète une maison, Antoine Cabanis un moulin, etc.

On trouvera des détails sur ces ventes au nom de chaque acheteur.

Bière (1875)

Lu dans *l'Avenir d'Alais* du 1^{er} juin. Messieurs les Amateurs de bière sont prévenus que la Maison Gruber et Reel, brasseurs de Strasbourg, fournisseurs de la bière qui se boit à la Taverne Alsacienne, ont fait construire, à leurs frais, des wagons-glacières pour le transport des bières pendant les chaleurs.

Cette innovation (car ce sont les premiers brasseurs qui s'imposent de pareils sacrifices) assure à l'avance la bonne qualité et la supériorité sur toutes les bières en réputation, et à la Taverne Alsacienne la satisfaction d'offrir à sa clientèle, pendant tout l'été, une bière excellente et toujours fraîche. Tout le monde sait que, dans cet Établissement, toutes les consommations sont de premier choix.

Bigamie (1886)

Lu dans *Le Clairon d'Alais* du 18 mai. Le drame de la rue Fabrerie. Vendredi matin 16 mai, au n° 64 de la rue Fabrerie, le nommé Jean-Honoré Chaballier, âgé de 68 ans, a tué sa maîtresse, la veuve Alexis Pharamond, née Bourrely, âgée de 48 ans, en lui portant à la figure et au cœur plusieurs coups de couteau. L'assassin, après son crime, s'est pendu. Les docteurs Alexandrowich et Alphandéry, appelés en toute hâte, n'ont pu que constater les deux décès. Le corps de la victime a été transporté d'urgence à l'hôpital pour être soumis à l'autopsie. La jalousie serait le mobile du crime, Chaballier aurait conçu ce projet depuis le jour où cette femme lui aurait appris qu'elle était dans l'intention de se marier pour la troisième fois, avec un nommé X, employé au chemin de fer. La veuve Pharamond avait été condamnée, il y a quelques années, à deux ans de prison sur la dénonciation de son premier mari, pour crime de bigamie.

Bigot (rue Antoine)

Rive gauche du Gardon, quartier de Clavières, rue en baïonnette joignant les rues Alain Fournier et l'avenue Youri Gagarine, deux personnages qui avaient la tête dans les nuages.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

HISTOIRE DE DEUX LUSSANAISES DE CARACTÈRE

5^{ème} partie

Par Michel Raulet

On aura compris qu'Anne s'est très bien adaptée à son nouvel état et ne désire nullement rentrer. Au passage on appréciera la note un brin sexiste du valet de l'ambassadeur de France. La lettre est transmise à Le Nain qui répond de la manière la plus ferme :

« M. CHAMBON

Le 23 octobre 1746 J'ay vu M. la lettre que vous avez pris le peine de m'écrire le 19 de ce mois, et par celle qui y est jointe du frère du Me GIDE que sa fille n'est point dans le dessein de revenir dans le royaume, comme ce n'est que sur la promesse qu'il avait faite de représenter cette fille que j'ay suspendu l'effet de l'ordonnance que j'ay rendue contre luy, je vous prie de la faire exécuter sans ménagement au moment que vous recevrez cette lettre, au surplus il est inutile que Me GIDE s'excuse sur l'impossibilité où il est de faire revenir sa fille, parce que s'il n'était pas sûr de son retour, il ne devait pas la faire partir sans permission.

LE NAIN »

En conséquence, Le Nain accorde un délai de 3 mois avant de mettre l'ordonnance en exécution, lorsqu'il reçoit un courrier de poids de l'influente Madame de Bouville. Ici, elle ménage une porte de sortie en proposant d'alléger le montant de l'amende :

« À Paris le 8 janvier 1747: Oserai me flatter, Monsieur, que ma recommandation vous voudrez bien accorder au - nommé GIDE marchand fabricant, une diminution de l'amende à laquelle vous l'avez condamné pour avoir fait sortir sa fille du royaume il l'aurait envoyée à un de ses frères qu'il l'aurait demandée et dont il doit hériter mais il est tout près d'exécuter vos ordres pour la faire revenir; mais comme il y a 400 Lieues de Berlin il vous supplie de vouloir bien luy accor-

der un plus long délai. J'ose me flatter que s'il est possible même qu'il ne paye rien comme il n'a fait cette faute que par ignorance de l'ordonnance vous voudrez bien luy faire grâce, il est frère de mon maistre d'hôtel, qu'il y a longtemps qu'il est dans la maison et à qui j'ay fait espérer qu'en faveur de l'ancienne connaissance vous accorderez quelques choses à mes instances, Mr PORTAIL qui arrive dans ce moment me charge de vous dire bien des choses de ma part et se joint à moy pour ma sollicitation, êtes-vous perdu pour et vos amis ne peuvent ils espérer de vous revoir bientôt dans ce pays cy en mon particulier je souhaite fort que vous soyez tenté de les venir voir, je me flatterais d'en profiter, j'ay l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissante servante Ch de BOUVILLE»

M^{me} de Bouville active aussi son réseau à la cour du roi, en la personne de la Maréchale de Gramont, conseillère du Roi, qui transmet une supplique à Le Nain :

« À Paris le 18 mars - Je ne saurais refuser de vous présenter Monsieur ce mémoire, je (désire) fort qu'il vous soit possible d'avoir compassion de ce pauvre homme, je connais votre justice et votre bon cœur pour les mal-

Photo 18: La maréchale de Gramont

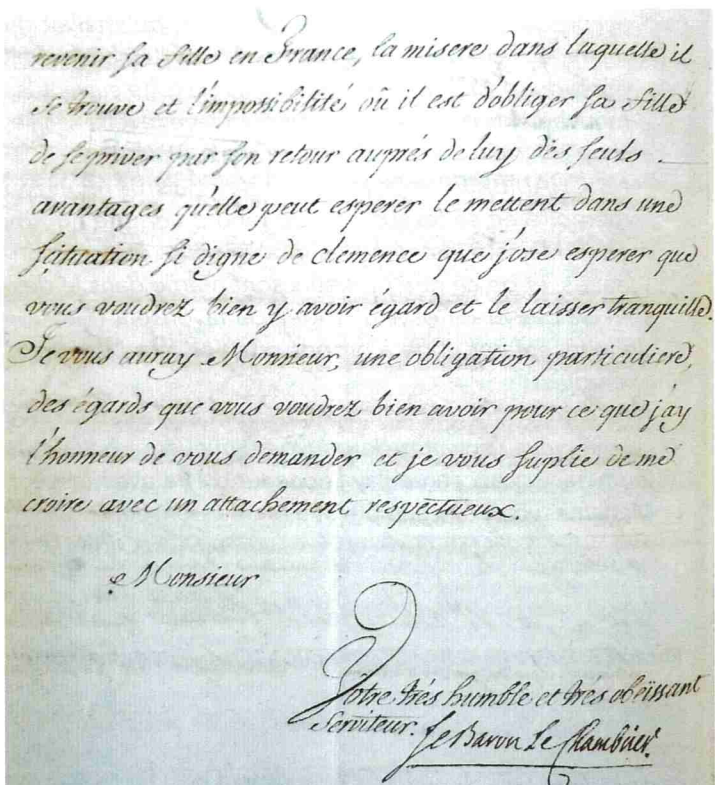


heureux, Dieu veuille que ma demande et mes désirs soient selon la justice. Je vous honore infiniment monsieur et je suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

La Maréchale de GRAMONT »

La correspondance de ces dames, révèle leur influence, au point que Le Nain et le comte de Saint-Florentin se trouvent leurs obligés et s'excuseront d'avoir à exécuter l'ordre du Roi, car un autre appui va mettre de l'huile sur le feu, il s'agit du courrier du ministre plénipotentiaire du roi de Prusse en poste à Paris, adressé à Le Nain :

Photo 19: Lettre de l'ambassadeur du roi de Prusse à Berlin



revenir sa fille en France, la misère dans laquelle il se trouve et l'impossibilité où il est d'obliger sa fille de se priver par son retour auprès de lui des seuls avantages qu'elle peut espérer le mettent dans une situation si digne de clémence que j'ose espérer que vous voudrez bien y avoir égard et le laisser tranquille. Je vous aurai Monsieur, une obligation particulière, des égards que vous voudrez bien avoir pour ce que j'ay l'honneur de vous demander et je vous supplie de me croire avec un attachement respectueux.

Monsieur

Votre très humble et très obéissant
serviteur. Le baron Le Chambrier

culière des égards que vous voudrez bien avoir pour ce que j'ay l'honneur de vous demander et je vous supplie de me croire avec un attachement respectueux Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur Le baron Le CHAMBRIER »

Le Nain se trouve obligé d'en référer au comte de Saint-Florentin qui répond sèchement :

« À Versailles le 11 mai 1747: Le Sr GIDE, Monsieur, ne mérite aucune faveur il est coupable d'une double contravention aux ordonnances puisqu'il a en différents temps fait passer deux de ses enfants en pays étranger.

Il ne serait pas aujourd'hui dans l'impossibilité où il est de faire revenir sa fille de Berlin s'il ne l'y avait pas envoyée.

Je ne suis pas d'ailleurs bien convaincu de cette impossibilité et enfin la condescendance dont on userait à son égard tirerait trop à conséquence, et il n'est pas moins de l'intérêt du Roi de sévir contre ceux qui lui feront perdre des sujets, qu'il est de l'intérêt des puissances étrangères de conserver ces mêmes sujets et d'assurer l'impunité à ceux qui les leur procurent.

Il est donc nécessaire que vous n'ayez aucun ménagement pour le Sr GIDE je ne sais même si le Roi approuverait la modulation d'amende que vous lui avez accordée puisque non seulement l'article 4 de la déclaration de 1724 ne laisse pas l'amende à l'arbitrage des juges au-dessous de 6.000 livres, mais encore qu'il ordonne que cette amende sera continuée par chacune des années pendant lesquelles les enfants demeureront en pays étranger cependant comme le Sr GIDE vous trouvant

Inflexible pourrait penser à se retirer auprès de sa famille à Berlin, vous sentez qu'il est essentiel de veiller sur ses démarches, et je crois inutile de vous le recommander.

On ne peut, Monsieur, vous honorer plus parfaitement que je le fais.

ST FLORENTIN »

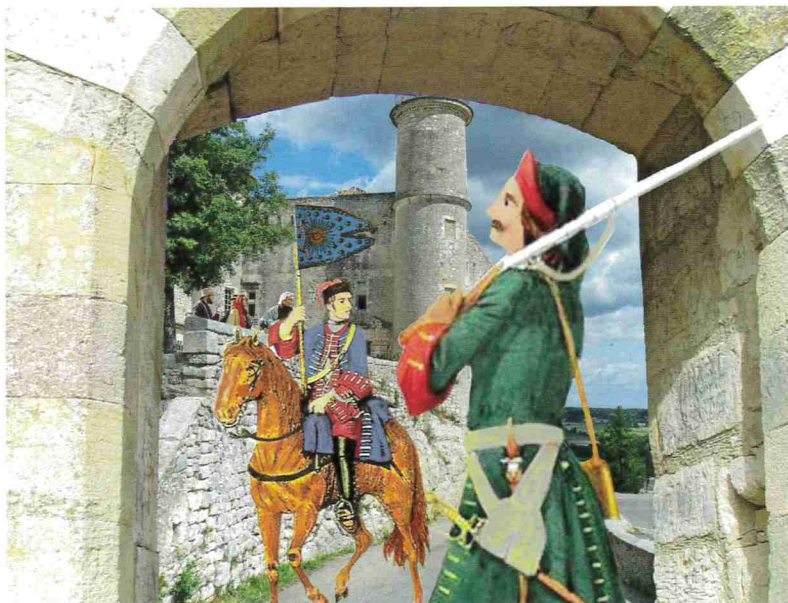
« À Paris le 19 avril 1747 - Monsieur

Je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous écrire pour vous supplier de vouloir bien faire cesser les poursuites qui sont faites en vertu d'une ordonnance rendue par vous Monsieur, contre le Sr Étienne GIDE de Lusson pour raison de ce que sa fille sans permission, c'est rendue auprès de son oncle qui est à Berlin pour tâcher de profiter de sa succession.

Vous voulez, Monsieur, que le Sr GIDE la fasse revenir en France. La misère dans laquelle il se trouve et l'impossibilité où il est d'obliger sa fille de se priver par son retour auprès de lui des seuls avantages qu'elle peut espérer, le mettent dans une situation si digne de clémence que j'ose aspirer que vous voudrez bien y avoir égard et le laisser tranquille.

Je vous aurai Monsieur, une obligation parti-

Photo 20: Ordre d'envoyer les dragons chez Estienne Gide



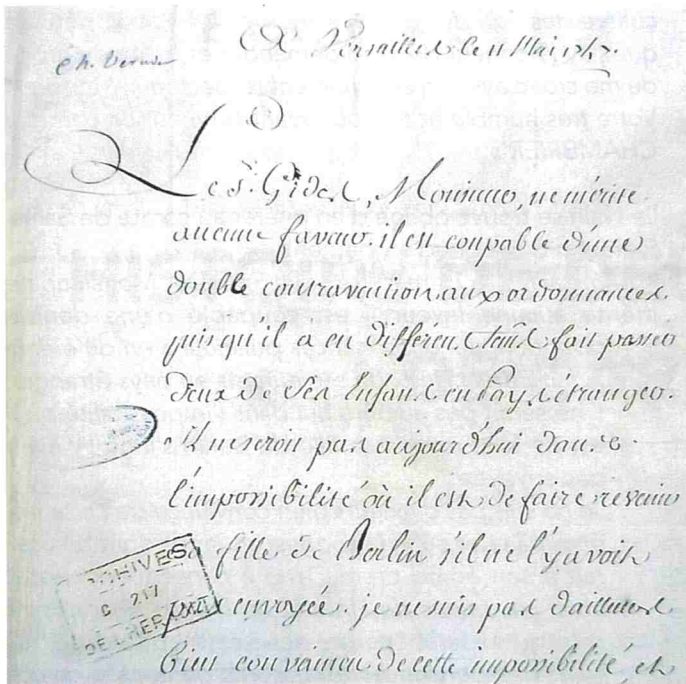


Photo 21: Ordre du comte de St Florentin à Le Nain

Le Nain se trouve coincé et est maintenant obligé d'exécuter les ordres du comte Saint-Florentin. La surveillance policière s'accroît autour d'Étienne Gide car on craint maintenant qu'il ne s'évade du royaume et une compagnie de dragons s'installe chez lui. Dans sa missive, le Comte de Saint-Florentin exprime clairement la pensée politique du roi, qui a compris que l'enjeu du conflit n'est plus seulement religieux, mais d'ordre économique. La répression aveugle des réformés a amputé le pays d'une partie de son économie et le Languedoc sera durablement affaibli. Le Nain écrit à Mme de Bouville et à la comtesse de Gramont de faire leur possible pour faire revenir Anne.

« À Madame la maréchale de GRAMONT En sien hôtel à Paris, Le 22 mai 1747:

Madame,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 31 mars dernier concernant le Me GIDE du lieu de Lussan dont la fille est passée à Berlin sans permission j'ay reçu des ordres de M. le Conseiller de FLORENTIN pour faire exécuter les condamnations que j'ay prononcées contre ce particulier et l'obliger par la rigueur à faire revenir sa

filie. Je vous supplie Madame de vouloir bien luy faire savoir qu'il se mette promptement en règle à ce sujet parce que les ordres du ministre étant des plus précis, je ne puis point me dispenser d'en suivre l'exemption et j'en suis très fâché par rapport à la protection dont vous voulez bien l'honorer. J'ay l'honneur d'être avec un respect infini Madame -

LENAIN »

Même le comte de Saint-Florentin doit se justifier auprès de la maréchale :

« A Paris le 30 may 1747 : Lorsque vous me fîtes l'honneur, Madame de me parler en faveur du nommé GIDE j'eus celui de vous répondre que j'avais écrit à M. l'Intendant pour désapprouver la modulation qu'il luy avait accordée, mais puisque cela a été fait, qu'il fallait du moins luy faire payer les 200 livres à quoy l'amende avait été réduite, et que nous verrions par la suite suivant les mouvements qu'il se donnerait pour faire revenir sa fille, si on pourrait user d'indulgence à son égard.

M. CHAMBRIER m'ayant donné depuis un nouveau mémoire en sa faveur, j'en dû rendre compte au Roy et sa Majesté instruite des mouvements des religionnaires, et de ce que plusieurs sont même dans le dessein de passer en pays étranger, ou favorisent l'évasion de leurs enfants, juge à propos que l'on fasse quelques exemples.

Ainsi il m'est impossible, malgré le désir que j'aurais de faire ce que vous souhaitez de pouvoir diminuer la peine que ledit GIDE a encourue j'ay l'honneur d'être avec respect, Madame, vôtre très humble et très obéissant serviteur.

ST FLORENTIN »

À suivre...

Photo 23: Lettre du comte ST Florentin à la maréchale de Gramont

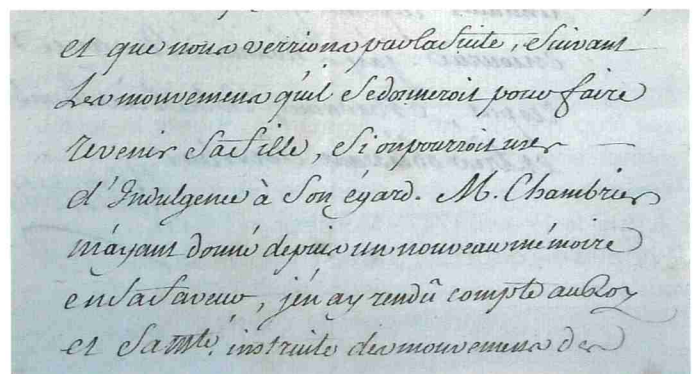
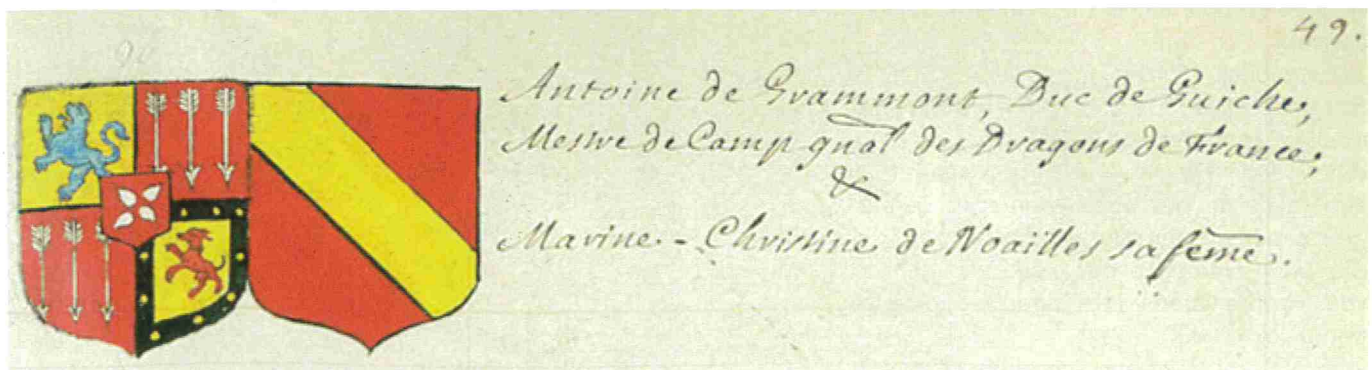


Photo 22: En tête lettre de Madame de Grammont



LE SÉJOUR GARDOIS

D'un poète et dramaturge

JEAN RACINE ET L'EXIL D'UZÈS

1^{ère} partie

Par Alain Bouras

« Jean Racine à l'âge de vingt-deux ans a séjourné en la ville d'Uzès 1661-1662 » ; « Et nous avons des nuits plus belles que vos jours ».

Le passant pas trop pressé est censé savoir qui est Racine, ce qui a bien pu faire sa notoriété exceptionnelle, et les raisons pour lesquelles la cité d'Uzès devrait s'enorgueillir de l'avoir vu arpenter ses ruelles. Rien de moins sûr, bien des Français d'en bas ayant oublié que le jeune visiteur allait devenir l'un des maîtres de la tragédie à la française et une figure de proue des manuels de littérature et recueils de morceaux choisis destinés à l'enseignement secondaire.

A l'époque de nos études, l'examen d'une tragédie de Racine était obligatoire... Ainsi avons-nous eu le plaisir de rencontrer *Andromaque*, *Britannicus*, l'incontournable *Phèdre*, la fille du Soleil, et dans un programme d'agrégation *Bérénice* (« *au fond de l'Orient désert quel devint mon ennui!* ») et un *Bajazet*, habillé à la turque.

En ce qui nous concerne, nous aimerions aller plus loin qu'une citation tirée de son contexte (il est vrai que les inscriptions sur plaque ne peuvent pas raconter des romans) et destinée à flatter l'amour-propre local, pour chercher à savoir ce que fut vraiment ce séjour Uzétenc et le rôle qu'il a pu avoir sur la formation de notre poète dramatique alors en herbe. Pour ce faire nous nous fonderons sur sa correspondance pour en tirer un certain nombre de déductions et surtout pour découvrir à quoi ressemblait Uzès à l'époque de ce séjour.

D'ABORD, POURQUOI RACINE EST-IL VENU SE PERDRE A UZÈS ?

Né à la Ferté-Milon, actuellement dans le département de l'Aisne, très tôt orphelin de père et de mère, démuné de tout



bien, Racine est recueilli par son grand-père paternel... Lequel meurt alors que l'enfant n'a que dix ans. Comme d'autres en pareil cas, il connaît l'éducation des collèges, tandis que la grand-mère, Marie des Moulins se retire à l'abbaye de Port Royal des Champs, Haut-Lieu du jansénisme (voir page suivante). À Port-Royal, Racine rencontre les grands maîtres de la pensée janséniste, individus d'une grande élévation d'esprit, mais la persécution s'abat sur les jansénistes, considérés comme une secte, et ses maîtres sont dispersés. En 1658 on l'envoie alors au collège d'Harcourt à Paris, toujours d'esprit janséniste.

C'est même le directeur de ce collège qui fait imprimer secrètement plusieurs des « Lettres provinciales » d'un certain Louis de Montalte, violente attaque contre les Jésuites et prenant la défense des jansénistes. Ce Louis de Montalte s'avèrera être le savant Blaise Pascal, un des plus grands esprits de son siècle qui, s'il vivait actuellement aurait été sans problème prix Nobel de physique.

Donc la recherche d'une porte de sortie pour trouver un avenir à notre « cadet » et surtout l'éloigner de la fréquentation des Libertins, les athées (non déclarés, cela va de soi) que le jeune homme aurait eu tendance à fréquenter dans le monde de la littérature et des arts. Brillant en Lettres, il est attiré par le théâtre considéré alors comme le grand moyen de réussir dans la vie quand on n'a pas d'autres possibilités et que votre nom est dépourvu de particule. Mais pour le Jansénisme (tout comme pour le clergé catholique, c'est même le seul point sur lequel ils sont d'accord) le théâtre est ce qu'il y a de pire, c'est la perdition assurée, un aller sans retour pour l'Enfer.

On trouve alors une issue : éloigner le jeune « cadet » de Paris, on va l'expédier au fin fond d'une province lointaine,

à Uzès où son oncle maternel est chanoine et vicaire général de l'Évêché. C'est même faire d'une pierre deux coups : l'éloigner de Paris, en plus l'oncle lui enseignera la bonne théologie et surtout pas la règle des trois unités, et on espère qu'il le casera dans la vie religieuse et que le goût du théâtre lui passera.

L'EXIL D'UZÈS...

AU PAYS D'ADIOUSIATZ

L'EXIL A UZÈS : nous avons des renseignements précis sur ce séjour grâce à un certain nombre de lettres à des correspondants parisiens : essentiellement à l'un de ses compagnons d'étude, l'abbé Levasseur, avec son oncle Nicolas Vitart, et un ami appelé Jean de la Fontaine qui va s'illustrer dans les contes coquins et les fables.

LES DÉBOIRES INTELLECTUELS

Cette correspondance, à travers l'importance que Racine lui accorde, est la preuve d'un sentiment d'exil : elle est le seul moyen qui le relie à la vie littéraire parisienne à laquelle l'adolescent a pris beaucoup de goût. À plusieurs reprises il insiste sur l'importance qu'il accorde à ces lettres, déplorant qu'elles ne soient pas plus nombreuses. Elles sont même pour lui un exercice littéraire dans lequel il déploie son esprit, et il n'hésite pas à les assortir de poésies, à y faire des vers comme dans la deuxième lettre à la Fontaine qui constitue même une fable en raison de son message au second degré, flatteuse pour son ami : « Votre lettre m'a fait grand bien, et je passerais assez doucement mon temps si j'en recevais souvent de pareilles. Je ne sais rien qui puisse mieux me consoler de mon éloignement de Paris » Suit un apologue (petite fable) versifié dans lequel Racine décrit sa solitude littéraire et explique pourquoi les muses ne sont pas avec lui : elles ont regagné Paris et les



Le pavillon Jean Racine

lieux que fréquente la Fontaine après une triste expérience provinciale qui leur a servi de leçon : s'étant attardées dans la campagne, et étant surprises par l'orage, elles ont dû se réfugier chez le géant Pyrène qui ne pense qu'à profiter de l'occasion pour les déshonorer (comprendre : les violer).

« Hélas ! disaient-elles entre elles,
 Nous ne serons donc plus pucelles ; »
 Elles essayèrent d'abord
 De lui donner l'horreur d'une action si noire,
 Lui promettant que sa mémoire
 Vivrait longtemps après sa mort.
 « Je me moque de vos leçons,
 Leur dit-il, et de vos chansons :
 Je ne prétends point avoir place
 Dans les registres du Parnasse. »

QU'EST-CE QUE LE JANSÉNISME ?

Pour comprendre la situation dans laquelle se trouvait le jeune Racine... IL s'agit d'une doctrine qui prétend retourner à Saint Augustin et à travers lui aux sources du catholicisme, dénonçant l'esprit de facilité qui aurait gagné l'Église catholique sous l'influence des Jésuites pour rendre la foi plus attrayante et surtout se concilier les puissants du monde, nécessaires à son renforcement, « la fin justifiant les moyens ». Les Jésuites sont en particulier les confesseurs des princes et de la famille royale, et on comprendra qu'ils ne doivent pas être trop regardants quand ils opèrent. On ne peut pas imaginer le père Lachaise, le confesseur de Louis XIV tirer trop fort les oreilles de notre monarque ; en plus on comptait sur eux pour leur tenir la bride et les faire aller dans la bonne direction. Ce serait lui qui aurait fourré Madame de Maintenon, dont on sait l'influence qu'elle allait avoir sur le monarque, dans le lit de ce dernier.

Ce n'est pas la première fois que nous évoquons le Jan-

sénisme dans Cévennes Magazine, car il est lié, aussi surprenant que cela paraisse, à un épisode important de l'histoire d'Alès, avec l'installation en cette cité d'un évêque particulièrement austère, intraitable sur les questions de foi, se dépouillant de ses biens dans ses œuvres charitables, ayant osé critiquer la licence qui régnait à la Cour de France et le roi Louis XV, scandalisant de ce fait une bonne partie de son clergé, menacé d'excommunication par la Pape... Vous l'avez deviné, il s'agit de Monseigneur de Beauteville, soupçonné d'être secrètement janséniste. Et de fait cause d'un terrible scandale lors de ses obsèques, car l'ouverture de son testament spirituel confirmait bien son orientation janséniste, il était donc considéré comme schismatique, donc bon pour être jeté à la voirie pour reprendre une expression de Voltaire. Du coup il a été inhumé en dehors de la cathédrale, ce qui lui a finalement valu de se retrouver, suite à un « déménagement », dans la partie ancienne du cimetière actuel, où on peut lui rendre visite.

Le provincial ignare se moque totalement de la gloire littéraire.

Les Dieux vont heureusement sauver les muses de l'horrible outrage qui leur était promis, leur place n'étant pas à la campagne, mais dans une ville policée du nom d'abord d'Athènes, ensuite de Rome, enfin de Paris.

Il existe certes des muses déchues, plus aptes à la vilaine imitation qu'à la noble création, reléguées en province, en compagnie du général Galimatias (nom qu'on pourrait moderniser en baragouin, le bon et beau français, c'est celui de Paris, ou plus exactement de la cour de France, et non ce que l'on parle à Uzès, où on se demande si on est en France.)

Le pauvre Racine craint fort d'être contaminé par ces muses provinciales.

En attendant, pour échapper à l'engourdissement, il s'essaie à la poésie et cherche à se mettre à l'écriture théâtrale qui aurait sa préférence: « *je cherche quelque sujet de théâtre, et je serais assez disposé à y travailler; mais j'ai trop sujet d'être mélancolique en ce pays-ci et il faut avoir l'esprit plus libre que je ne l'ai pas* » (4 juillet 62, lettre à Le Vasseur).

Bref, pour échapper à la stérilité littéraire, il ne lui reste que le genre épistolaire (les lettres). Mais là encore il y a des limites: on lui apprend que ses tantes religieuses se plaignent de ne pas recevoir beaucoup de ses nouvelles. Il répond avec une étonnante franchise: « *... Car que puis-je leur mander? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire à Paris par lettres; car j'appelle hypocrisie des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que de se recommander aux prières...* »

Il ne peut même pas compter sur le plaisir des rencontres intellectuelles et de la conversation, qui fait le charme des salons littéraires parisiens tenus par les Madame de Ceci et de Cela... à Uzès, il y a bien une vie intellectuelle, mais Racine confesse sa solitude, son impossibilité d'entrer dans les cercles de la société uzétienne, surtout à cause de la réserve à laquelle il est tenu en tant que neveu du chanoine Sconin, et malgré les sollicitudes dont il est l'objet, ses vers faisant le tour de la ville: « *je passe tout mon temps avec Saint Thomas et avec Virgile; je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poésie: voilà comme je passe le temps...* »

La correspondance avec la Fontaine apparaît bien comme un antidote à l'ennui. Dans la même lettre, il confirme d'ailleurs: « *je n'aurais jamais cru être capable d'une si grande solitude...* »

Nous pensons donc être fondés de parler pour Racine d'un véritable exil intellectuel, avec même des exceptions confirmant la règle, car à Uzès il n'y a pas que des ignares: il est stupéfait d'y découvrir des gens qui sont au fait de l'actualité et des débats de son temps quand il, écrit à son oncle: « *je vous prie de m'envoyer les Lettres provinciales; on nous les a prêtées ici; elles étaient entre les mains d'un officier de cette ville qui est de la*

Religion (comprendre: la Religion Réformée). Elles sont peu connues, mais beaucoup estimées de ceux qui les connaissent... Enfin on est plus curieux que je ne croyais pas. Ce ne sont pourtant que des Huguenots; car pour les catholiques, ôtez-en un ou deux de ma connaissance, ils sont dominés par les Jésuites. Nos moines sont plus sots que pas un, et, qui plus est des sots ignorants, car ils n'étudient point du tout. Aussi, je ne les vois jamais, et j'ai conçu une certaine horreur pour ces fainéants de moines que je ne pourrais pas bien dissimuler dans les rencontres. »

Constat qui pourrait surprendre, pourtant logique: à Uzès, les protestants constituent l'élite sociale et intellectuelle: on découvre qu'ils sont au courant des débats qui agitent le catholicisme, ils connaissent les ouvrages pédagogiques de Claude Lancelot (les Nouvelles méthodes), le Maître de Sacy rédacteur d'une Bible qui fait référence dans le catholicisme, et surtout les mystérieuses Lettres Provinciales... Étrange pays avec cette élite que le nouveau souverain, dont Racine deviendra d'ailleurs l'historiographe, poursuivra de sa vindicte.

À suivre...



LA BAUME DE BRET À MONTCLUS

Texte & Photos Michel Chabaud

Spéléométrie :

Développement : 703 mètres + boyaux entrée Ouest.
Dénivelé : - 89 mètres. Extension : 100 x 150 m².

Situation :

Sur la commune de Montclus, rive droite de la Cèze, quartier de la combe de Bret dans la colline du point 202 sur le flanc gauche de la combe.

Accessible par la route goudronnée vers le plateau, suivre le chemin sur 200 mètres puis le sentier montant.

Coordonnées Lambert III :

765841 / 3219365 / 204.

Historique :

Mazauric le 10 août 1914 : visite de la baume ajourée et des couloirs annexes.

De Joly : nouvelle visite de la baume.

En juillet 1982, Roger Bourgeois remarque un net courant d'air issu d'une fissure dans l'angle Sud-Est de la baume et entame la désobstruction.

Le 19 janvier 1985, Roger et Maryse Bourgeois en compagnie de F. Maurent forcent trois étroitures, parcourent une cinquantaine de mètres et stoppent au sommet d'un puits d'une vingtaine de mètres.

Le 26 janvier, les mêmes plus Joël Jolivet descendent le puits et explorent le réseau inférieur B. Léger sur 300 mètres environ, point bas - 56 mètres.

Le 2 février 1985, les mêmes plus J.M. Chichilanne explorent la galerie des puits acides qu'ils descendent et escaladent la cheminée Western. Au retour,

après une escalade de 7 mètres, ils découvrent un gros supérieur, le réseau Trombe de 300 mètres, point bas à - 78 mètres.

Le 4 février, R. et M. Bourgeois réalisent la jonction entre les réseaux Trombe et Léger par un puits de 20 mètres.

À partir du 16 février est réalisée une autre jonction entre Léger et Trombe par le laminoir Gay Lussac désobstrué.

Juin 2010, Bourgeois M. et R., Chabaud et Martinez entament la désobstruction du boyau qui s'ouvre au pied du mur d'entrée dans l'angle Sud-Ouest. Deux tirs sont effectués, progression de 6 mètres.

Description :

Orifice 7,7 x 2 mètres avec mur. Baume éclairée de 6 mètres de profondeur pour 3,7 mètres de haut, au sol caillouteux, avec un étrange pilier calcaire qui semble

Le village de Montclus



avoir été travaillé par l'Homme dont la présence en ces lieux est attestée par un site d'extraction d'huile de cade quelques dizaines de mètres au Sud-Est de la grotte. Deux passages dont un 1,4 x 0,8 donnent dans un circuit de larges galeries sèches et quasi horizontales au concrétionnement massif et terne. On y remarque la présence d'un mur qui prouve l'aménagement pastoral de la grotte.

Au nord de ce réseau annexe, un boyau remonte vers la surface (mouvement d'air dans trémie terminale).

Dans l'angle Sud-Est de la Baume s'ouvre une chatière ponctuelle 0,3 x 0,7 désobstruée, suivie d'un couloir descendant avec ramifications latérales et massifs de calcite altérée.

À gauche un réseau se développe sur 23 mètres avec galerie basse, chatière sur coulée et petite salle 4 x 2,8 x 3,6.

Un boyau inférieur impraticable vu sur 2 mètres et un laminoir supérieur vu sur 6 mètres sous voûte blanche terminent ce réseau.

La suite est une étroiture ponctuelle 0,5 x 0,4 à mi-hauteur dans une paroi de calcite. Derrière on arpente une galerie de plus en plus pentue, jonchée de blocs dont la taille s'accroît, parfois cloisonnée par des massifs stalagmitiques, présentant des courts réseaux latéraux ou supérieurs.

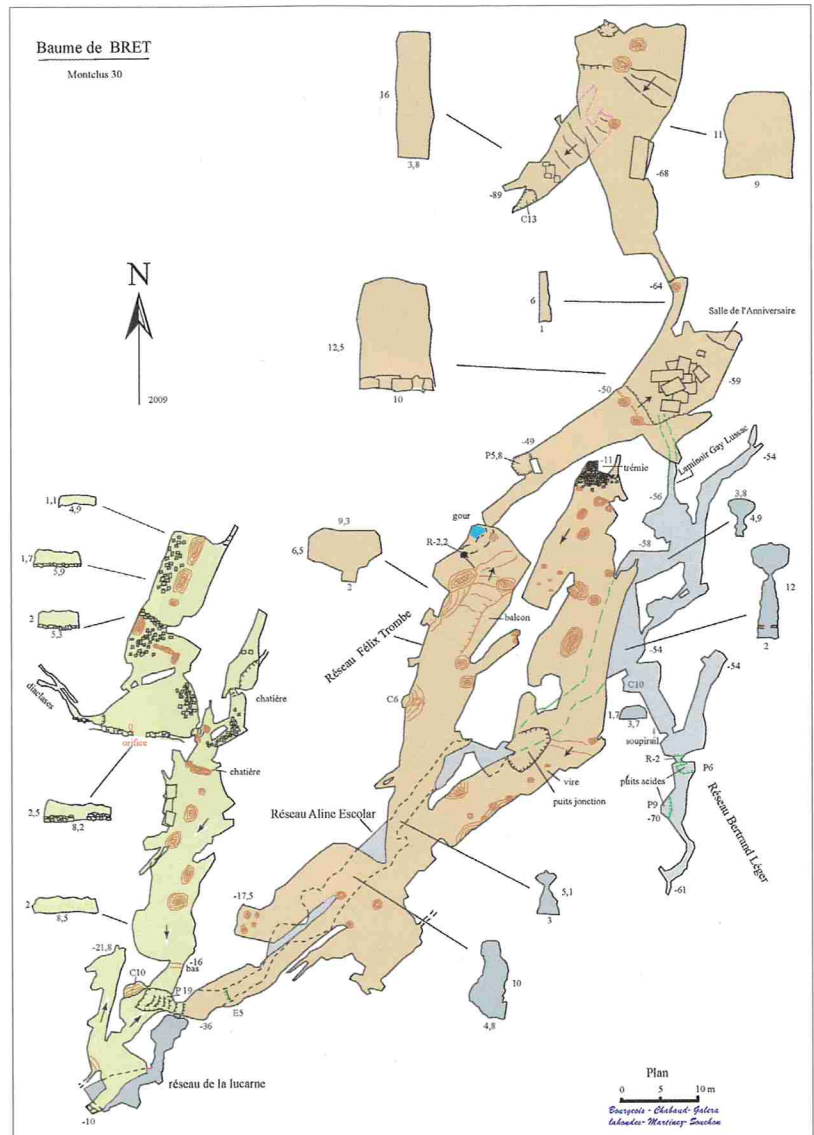
Une coulée au sol réduit soudainement un passage ponctuel 1,5 x 0,4 avec ressaut de -2 mètres et aussitôt après un puits oblique de 2 à 3 mètres de diamètre et 19 mètres de profondeur.

Au-dessus du puits s'ouvre une ample cheminée de 10 mètres qui se prolonge par un laminoir de quelques mètres puis un évasement bas.

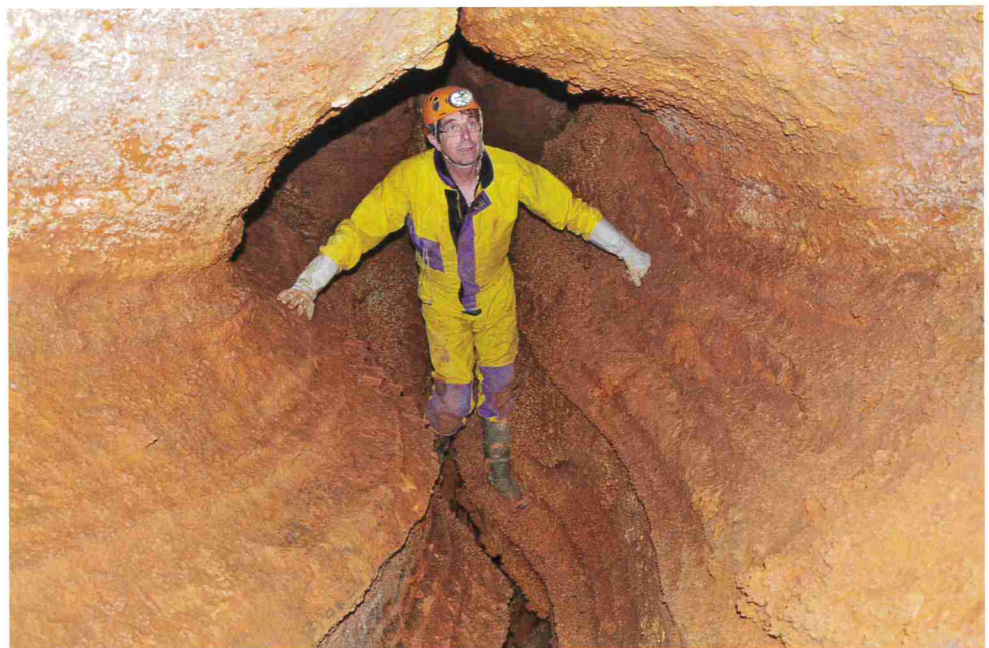
Une traversée en opposition au niveau du départ du puits permet d'accéder à une diaclase ascendante de 2 mètres de large pour 4 mètres de haut. On atteint une sorte de col avec un gros conglomérat de cailloutis cryoclastiques. Trois suites divergent à partir de là.

Tout d'abord une escalade de 2 mètres suivie d'un boyau de 4 mètres qui se termine sur une étroite cheminée de 2 mètres. Ensuite une belle galerie 3 x 1,5 plongeante à -32 gr avec banquettes s'achève brutalement sur remplissage argileux et étroiture peu excitante. Enfin un court réseau concrétionné avec étroiture se termine sur une trémie de

gros blocs avec glands au Sud du porche d'entrée dans une zone dépourvue d'indices.

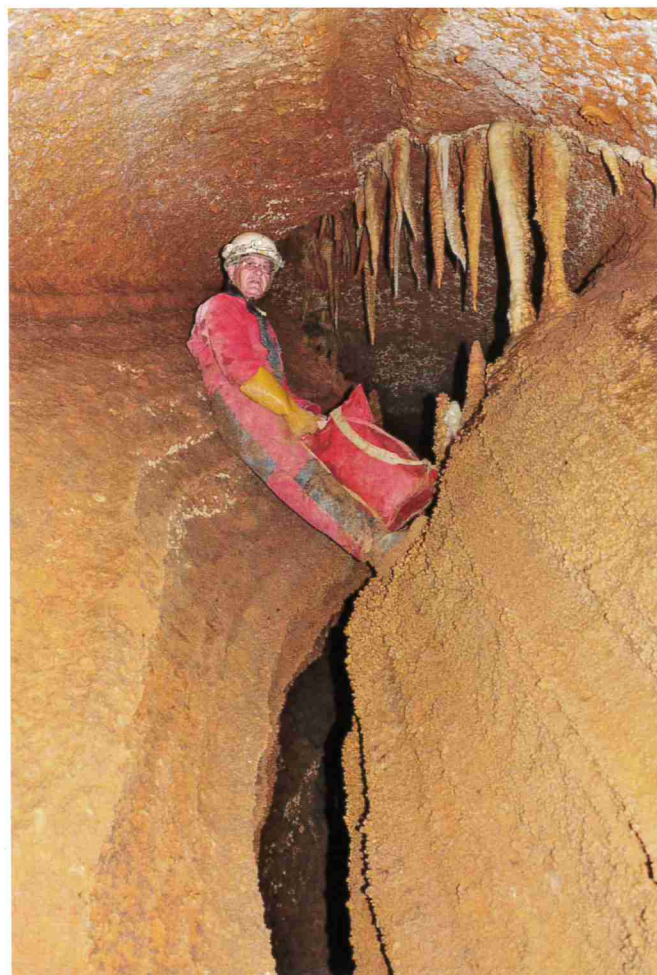


Orifice de la baume





Progression dans la baume



À 6 mètres du fond du puits s'ouvre une lucarne, qui, après un ressaut de -2 mètres, donne dans une large galerie remontante de 18 mètres, colmatée dans sa partie terminale par de massives coulées de calcite. Une escalade de 3 mètres conduit dans un évasement supérieur fortement ascendant qui se termine sur blocs et argile. C'est l'amont du réseau Aline Escolar, nouvel étage de la caverne atteint au bas du P19. Grand méandre descendant, humide et argileux, de type trou de serrure avec banquettes de surcreusement et partie supérieure évasée d'une largeur moyenne de 4 mètres. La hauteur varie de 6 à 10 mètres avec une grosse cheminée de 18,1 mètres. On atteint le carrefour Marie dans un évasement important de largeur 7 mètres et de hauteur 10,5 mètres. Vers le Sud-Est ces belles proportions se réduisent vite à un court sournail 0,8 x 0,6, derrière lequel se présente un nouvel évasement dans un couloir Nord-Sud. Vers le Nord, la largeur atteint 3 mètres, mais la hauteur diminue progressivement et seules deux étroitures, peu engageantes, sont susceptibles de passer au-delà du remplissage argileux terminal.

Vers le Sud, c'est le réseau des Puits Acides qui débute par un passage ponctuel 0,6 x 0,8, qui s'ouvre sur un puits diaclase très corrodé de 6 mètres. Il faut descendre 2 mètres, franchir une petite vire, pour atteindre une galerie concrétionnée barrée par un nouveau puits diaclase très corrodé de 9 mètres sans suite, tout en calcaire blanc.

La fin est proche, dans un petit évasement 1,6 x 2, avec en paroi une fissure horizontale vue sur 4 mètres.

Revenons au carrefour Marie.

Le méandre se poursuit, vaste et descendant, avant de remonter vers un nouveau carrefour dit de l'Odéon, sous de magnifiques voûtes de calcaire blanc poli et des vestiges de plancher stalagmitique, sur lequel ont poussé de belles concrétions. Dans le sol argileux on remarque la présence de petits galets de quartz et de sable fin.

Deux directions diamétralement opposées permettent des jonctions avec, d'une part, la salle de l'Anniversaire, au-delà du laminoir Gay Lussac très argileux et long de 10 mètres, et d'autre part, avec le carrefour Marie par une courte chatière.

À quelques mètres de la base du P19, on peut réaliser une escalade de 6 mètres entre parois rapprochées, pour atteindre un réseau supérieur vaste au profil tourmenté, au concrétionnement intense mais toujours classique: c'est le réseau Félix Trombe.

Un couloir 4 x 4,5 s'évase vite au niveau d'un gros pilier de calcite (salle du Pilier) où la largeur atteint plus de 11 mètres, où divergent plusieurs continuations. La plus volumineuse se situe au Nord dans une galerie ascendante 13,8 x 6,5, qui, hélas, se ferme sur un laminoir de 6 mètres de large colmaté par la calcite.

Vers le Sud, en contrebas, 2 réseaux de petites diaclases se développent selon des directions opposées.

Vers le Nord-Est, on retrouve les proportions du couloir d'accès à la salle du Pilier, et ce dans deux magnifiques réseaux qui se développent presque en parallèle à partir du point topo 23.

À droite la galerie est ascendante, de plus en plus sèche et concrétionnée, de plus en plus jonchée de blocs cryoclastiques. La galerie se termine d'ailleurs sur un impor-

tant colmatage de cailloutis anguleux proche de la surface (aucun indice dehors malgré une lacune de 2 mètres environ). On doit aussi contourner un gros puits qui n'est autre que la cheminée de 18 mètres du méandre Léger sous jacent.

L'autre axe 7,5 x 3,5, plein Nord, développe d'abord un petit réseau latéral concrétionné avant de plonger vers un volume plus important, agrémenté de hautes coulées et tout en bas d'un gour vert et profond. À côté de la vasque s'ouvre, dans un plancher stalagmitique, une étroiture agrandie au-dessus d'un ressaut de 2 mètres dans un évasement argileux 5 x 3,7. La suite est un boyau argileux 0,8 x 0,5, avec paroi concrétionnée, qui devient une belle galerie 2 x 2,8, avec de typiques sections à banquettes et un curieux plancher stalagmitique en suspension verticale et précaire, au-dessus d'un puits de 5 mètres de profondeur et 3,5 mètres de diamètre au bas duquel se trouvent des os de ???

Au cours du contournement du puits, on observe en paroi de nettes griffures de cet animal venu très loin dans cette grotte accidentée.

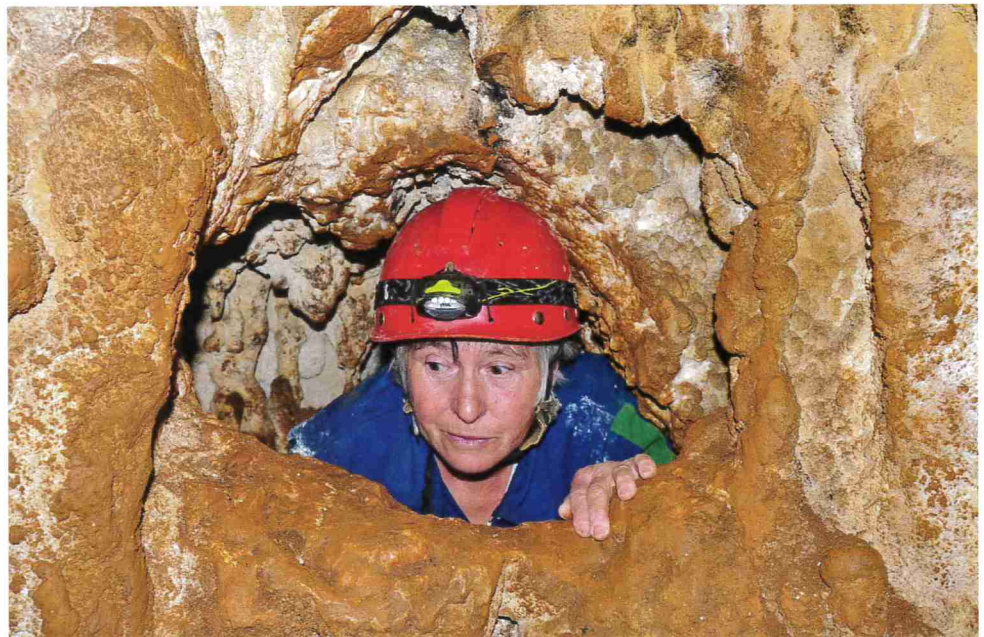
La galerie large à présent de 5,2 mètres débouche dans la paroi de la salle de l'Anniversaire 20 x 11 x 13, au sol chaotique 8 mètres en contrebas. La continuation est évidente dans un couloir descendant de 1 à 2 mètres de large et partie supérieure évasée, masquée par plancher stalagmitiques et blocs. Au niveau d'un grand plancher stalagmitique perché, le couloir reprend de belles proportions 7 x 10 et devient une véritable salle caractérisée par un gros pilier central de 12,6 mètres de haut. Cette salle 19 x 13 x 12,6 se ferme au Nord sur de gros remplissages de calcite et malgré une étroite cheminée de 3 mètres dans un évasement supérieur, il ne semble pas y avoir de grandes possibilités de ce côté.

La suite existe pourtant au pied du grand pilier entre blocs et coulées, sous forme d'un toboggan bien raide, dans une vaste diaclase qui peut atteindre 13 mètres de haut et 6,5 mètres de large, où deux continuations latérales et argileuses atteignent les côtes -89, points bas de la caverne à environ 25 mètres

sous le niveau de la combe de Bret parallèle au réseau. La présence de nombreux galets nous rappelle que nous ne sommes plus qu'à une trentaine de mètres du niveau actuel de la Cèze.

Bibliographie :

- MAZAURIC, 1903, le canyon de la Cèze, dans le bulletin de la Société d'Études Sciences naturelles de Nîmes.
- GSBM, 1981, grotte de Bret, in bulletin du club la Cèze en page 18.
- Idem, 1982, in bulletin n° 10, cavités de la commune de Montclus en pages 11 et 75.
- Idem, 1986, in bulletin n° 12.
- GSBM, 1986, pages 42 à 46 plan.
- BOURGEOIS Maryse et Roger, 2012, la baume de Bret, dans Spéléo magazine n° 77, pages 12 à 15.



Progression dans la baume

